



Madame la Professeure Geneviève Chêne
Directrice générale

à

Monsieur Bruno Leclerc
Président

Union des Victimes de Lubrizol
Mairie/Place Brévière
76440 Forges-les-Eaux

Dossier suivi par :

Direction des Régions
Santé publique France - Normandie

Martel Mélanie, responsable

Courriel : melanie.martel@santepubliquefrance.fr

Myriam Blanchard, épidémiologiste

Courriel : myriam.blanchard@santepubliquefrance.fr

Référence externe : DIRE 2022-E047

N° chrono DG : DiRE-22-D-0465 - DIRE 2022-E047

Saint-Maurice, le 26/07/2022

Objet : État d'avancement des études de Santé publique France suite à l'incendie des sites des entreprises Lubrizol et NL Logistique le 26 septembre 2019

Référence : V/courrier du 3 mai 2022

Monsieur,

Vous m'interrogez sur l'état d'avancement des études que Santé publique France met en œuvre en lien avec l'incendie des sites des entreprises Lubrizol et NL Logistique le 26 septembre 2019 et notamment sur les données de consommation de produits psychotropes.

Pour rappel, le dispositif « Santé post incendie 76 » a prévu la mise en place de plusieurs travaux dont une étude de santé perçue nommée « une étude à l'écoute de votre santé » et une surveillance de l'état de santé de la population exposée. Les résultats du volet principal de cette étude ont été présentés au Comité de transparence et de dialogue (CTD) le 5 juillet 2021. Un volet complémentaire relatif à la santé mentale a également été présenté lors du CTD du 10 décembre 2021.

Le 5 juillet 2021, l'Agence a aussi annoncé un dispositif de surveillance, à moyen et long terme, de l'état de santé de la population exposée, à partir des données du Système national de données de santé (SNDS) comportant 4 études complémentaires permettant un suivi des résidents et des professionnels exerçant sur la zone. Ce dispositif prévoit le suivi de plusieurs indicateurs, dont la consommation des psychotropes. Les résultats seront présentés au fur et à mesure de leur achèvement.

Les protocoles de ces études sont en cours d'élaboration et intègrent une approche innovante et expérimentale de la surveillance. En effet, ce dispositif de surveillance épidémiologique bénéficiera de la pérennité des données du SNDS et de leur évolutivité (ajout de nouvelles données, amélioration des outils de repérage des événements de santé et des techniques d'analyse de données). Ces protocoles feront l'objet d'une publication sur le site de l'agence dès qu'ils seront finalisés.

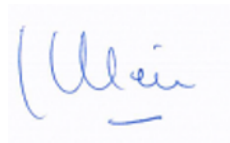
En ce qui concerne les premiers résultats sur la délivrance de médicaments psychotropes en tant qu'indicateur de l'état de santé mentale de la population, ils feront l'objet d'une restitution au cours du premier trimestre 2023. Ces résultats seront complémentaires à ceux de l'enquête santé mentale déjà réalisée, et communiqués en décembre 2021. Les résultats portant sur d'autres indicateurs de santé sont également prévus courant 2023 et 2024.

Vous me posez également la question de consommation d'alcool, tabac ou d'autres produits psychoactifs. Les données relatives à ce type de consommation ne peuvent pas être disponibles de manière exhaustive à partir du SNDS et la production d'indicateurs spécifiques n'a donc pas été prévue.

Veillez recevoir l'assurance que l'Agence reste pleinement mobilisée sur le dispositif annoncé le 5 juillet 2021, pour suivre l'état de santé de la population concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Professeure Geneviève Chêne
Directrice générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Geneviève Chêne", with a horizontal line underneath.

Destinataires en copie :
Pierre André Durand, Préfet de la Seine-Maritime,
Thomas Deroche, Directeur général de l'ARS Normandie,